

PSYCHOLOGIE ET EDUCATION

Pilier principal	70 ECTS			
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
1^{ère} année				
<u>Module Aspects théoriques I</u>	8			
Tous les cours de ce module sont obligatoires				
<i>Psychologie de l'éducation</i>	2	A ou P	0,5	EX.E4H
<i>Psychologie culturelle et sociale</i>	4	A ou P	1	
<i>Psychologie culturelle 2</i>	2	A ou P	0,5	
<u>Module Méthodologie I</u>	10			
Tous les cours de ce module sont obligatoires				
<i>Introduction aux méthodes de recherche en sciences sociales (MAPS)</i> <i>(voir note 1)</i>	3	A	1	éval. int.
<i>Méthodes en psychologie et éducation</i>	7	A + P	3	éval. int.
<i>Savoir-faire académiques en psychologie et éducation</i>				
<u>Module Enseignements I</u>	12			
Enseignements obligatoires (4 à 8 ECTS) :				
<i>Cours à choisir dans une liste restreinte et préétablie :</i>	4			
<i>Perspectives sociales et historiques sur l'éducation</i> <i>(Liste pp.11-12 du guide d'études)</i>	4	A ou P	1	EX.E2H
<i>Cours obligatoires mais avec choix de l'année :</i>	0-4			
<i>Introduction à la statistique</i> <i>(À suivre en 1^{ère} ou en 2^{ème} année) (Voir note 2)</i>	4	A	1	EX.E2H
Enseignements au choix (4 à 8 ECTS) :				
<i>Cours et/ou séminaire en psychologie et éducation</i> <i>(Liste p.12 du guide d'études)</i>	4-8	A ou P		selon ens.
Total 1^{ère} année	30			

2^{ème} année				
<u>Module Aspects théoriques II</u> <i>(Prérequis : avoir réussi Aspects théoriques I)</i>	8			
Tous les cours de ce module sont obligatoires				
<i>Psychologie du développement affectif et relationnel</i>	4	A	1	EX.E4H
<i>Psychologie du développement cognitif et de l'apprentissage</i>	4	P	1	
<u>Module Enseignements II</u>	12			
Enseignements obligatoires (4 à 8 ECTS) :				
<i>Cours obligatoires mais avec choix de l'année :</i>	4-8			
<i>Stage (équivalent 3 semaines) auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes en difficulté (avec annonce et approbation préalables) + rapport</i> <i>(À suivre en 2^{ème} ou en 3^{ème} année) (Voir note 3)</i>	4	--	hors cadre	certif. de stage + éval. int.
<i>Introduction à la statistique</i> <i>(À suivre en 1^{ère} ou en 2^{ème} année) (Voir note 2)</i>	4	A	1	EX.E 2H
Enseignements au choix (4 à 8 ECTS) :				
<i>Cours et/ou séminaire en psychologie et éducation</i> <i>(Liste pp.13-14 du guide d'études)</i>	0-8			selon ens.
<i>Cours et/ou séminaire dans une autre discipline (n'appartenant pas à un pilier BA de l'étudiant-e)</i> <i>Selon la liste établie dans le guide d'études pp.14-17 (voir note 4)</i>	0-4			selon ens.
Total 2^{ème} année	20			
3^{ème} année				
<u>Enseignement Méthodologie II</u> <i>(Prérequis : avoir réussi Méthodologie I)</i>	6			
<i>Cours à choisir dans une liste restreinte et préétablie :</i>	6			
<i>Exercices de méthodologie en psychologie et éducation (avec tutorat)</i> <i>(Prérequis : avoir terminé Méthodologie I + Aspects théoriques I)</i> <i>(Liste p.18 du guide d'études)</i>	6	A + P	1	éval. int.
<u>Module Enseignements III</u>	8			
Enseignements obligatoires (0 à 4 ECTS) :				
<i>Cours obligatoires mais avec choix de l'année :</i>	0-4			
<i>Stage (équivalent 3 semaines) auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes en difficulté (avec annonce et approbation préalables) + rapport</i> <i>(À suivre en 2^{ème} ou en 3^{ème} année) (Voir note 3)</i>	4	--	hors cadre	certif. de stage + éval. int.
Enseignements au choix (4 à 8 ECTS) :				
<i>Analyse psychosociologique de pratiques professionnelles ou culturelles</i>	4	A + P	1	éval. int.
<i>Cours et/ou séminaire en psychologie et éducation</i> <i>(Liste pp.18-19 du guide d'études)</i>	0-8			selon ens.
<u>Module de fin d'études de BA</u> <i>(Prérequis : être dans la dernière année d'étude du pilier de BA psychologie & éducation)</i>	6			
Tous les cours de ce module sont obligatoires				
<i>Pluralités en psychologie et éducation</i>	6	P	1	EX.O 30'
<i>PSYED Mapsium : introduction aux études de la circulation des personnes, des biens et des savoirs (voir note 5)</i>		A		
Total 3^{ème} année	20			

Pilier secondaire		40 ECTS		
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (H/E)	Dotation H/semaine	Evaluations
2^{ème} année				
<u>Module Aspects théoriques I</u>		8		
Tous les cours de ce module sont obligatoires				
<i>Psychologie de l'éducation</i>	2	A ou P	0,5	EX.E4H
<i>Psychologie culturelle et sociale</i>	4	A ou P	1	
<i>Psychologie culturelle 2</i>	2	A ou P	0,5	
<u>Module Enseignements complémentaires I</u>		12		
Enseignements obligatoires (10 ECTS) :				
<i>Introduction aux méthodes de recherche en sciences sociales (MAPS)</i> <i>(voir note 1)</i>	3	A	1	éval. int.
<i>Méthodes de recherche en psychologie et éducation</i>	7	A + P	3	éval. int.
<i>Savoir-faire académique en psychologie et éducation</i>				
Enseignements au choix (2 ECTS) :				
<i>Cours et/ou séminaire en psychologie et éducation</i> <i>(Liste p.26 du guide d'études)</i>	2			selon ens.
Total 2^{ème} année	20			
3^{ème} année				
<u>Module Aspects théoriques II</u> <i>(Prérequis : avoir réussi Aspects théoriques I)</i>		8		
Tous les cours de ce module sont obligatoires				
<i>Psychologie du développement affectif et relationnel</i>	4	A	1	EX.E 4H
<i>Psychologie du développement cognitif et de l'apprentissage</i>	4	P	1	
<u>Module Enseignements complémentaires II</u>		12		
Enseignements au choix (12 ECTS) :				
<i>Cours et/ou séminaire en psychologie et éducation</i> <i>(Liste pp.27-28 du guide d'études)</i>	12			selon ens.
Total 3^{ème} année	20			

Renforcement pour l'obtention d'un pilier principal à 90 ECTS (en particulier pour la psychologie et éducation « branche enseignable »)		20 ECTS		
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (H/E)	Dotation H/semaine	Evaluations
2^e année				
<u>Module Enseignements d'approfondissement en psychologie et éducation A</u>	10			
Enseignements obligatoires (4 à 10 ECTS) :				
<i>Cours à choisir dans une liste restreinte et préétablie :</i>	4-10			
<i>Statistiques niveau II et/ou III et/ou traitement des données et/ou exercice de méthodologie en psychologie et éducation et/ou enseignements de méthodologie dans une autre discipline qui n'est pas branche de pilier (Liste pp.20-21 du guide d'études)</i>	4-10			selon ens.
Enseignements au choix (4 à 6 ECTS) :				
<i>Cours ou séminaires en psychologie & éducation pas encore suivis (en respectant les prérequis) (Liste pp.13-14 du guide d'études)</i>	0-6			selon ens.
<i>Cours (mais à l'exclusion des cours d'introduction): informatique, littérature en rapport avec la psychologie et l'éducation, études genre, autres enseignements de sciences humaines (Liste pp.14-17 du guide d'études) (Voir note 4)</i>	0-4			selon ens.
3^{ème} année				
Un module au choix parmi :				
<u>Module Enseignements d'approfondissement en psychologie et éducation B</u>	10			
Enseignements au choix (10 ECTS) :				
<i>Statistiques niveau II et/ou III et/ou traitement des données et/ou exercice de méthodologie en psychologie et éducation et/ou enseignements de méthodologie dans une autre discipline qui n'est pas branche de pilier (Liste pp.22-23 du guide d'études)</i>	0-10			selon ens.
<i>Cours ou séminaires en psychologie & éducation pas encore suivis (en respectant les prérequis) (Liste pp.18-19 du guide d'études)</i>	0-6			selon ens.
<i>Enseignements en psychologie ou en sciences de l'éducation dans une autre université avec l'accord préalable du responsable de pilier</i>	0-9			selon ens.
<i>Recherche en psychologie et éducation, avec l'accord préalable du responsable de pilier (voir note 6)</i>	0-9			
<i>Travail d'intégration avec le responsable de pilier</i>	0-2			
<u>Module dans une discipline de sciences humaines complémentaire à la psychologie et éducation</u>	10			
Enseignements au choix (10 ECTS) :				
<i>Enseignements choisis dans un des modules proposés (Liste pp.24-25 du guide d'études) (Voir note 4)</i>	10			
Total 2^{ème} et 3^{ème} année	20			

Note 1

Les étudiants qui étudient une autre discipline qui exige le cours d' « introduction aux méthodes en sciences sociales » ne doivent le suivre qu'une fois. S'ils le font valider dans une autre discipline que psychologie et éducation, ils le remplacent par 3 crédits ECTS à choix dans Enseignements I.

Note 2

Il est obligatoire d'avoir suivi un enseignement de statistiques (minimum 4 crédits ECTS) pour obtenir le pilier principal Psychologie et éducation du BA. Celui-ci ne peut être validé qu'une seule fois, soit dans le cadre du module I, soit dans le cadre du module II. Si l'étudiant-e suit déjà un enseignement de statistiques dans le cadre d'un autre pilier de son BA, il lui est alors demandé de suivre obligatoirement un enseignement de la liste des cours de remplacement p.29 du guide d'études (4 crédits ECTS).

Note 3

Stage hors cadre obligatoire pour le pilier principal en psychologie et éducation du BA. Il peut être fait, au choix, en 2^{ème} ou 3^{ème} année. L'étudiant-e trouve lui-même ou elle-même le lieu de stage et le fait agréer *préalablement* par l'Institut de psychologie et éducation.

Note 4

L'Institut de psychologie et éducation établit chaque année, avec les professeur-e-s concerné-e-s, la liste précise de ces enseignements qui, parfois, ne sont donnés qu'une année sur deux. Il n'est pas possible de choisir des enseignements appartenant à un pilier qui fait déjà l'objet d'un pilier de bachelor pour l'étudiant-e.

Note 5

Enseignement obligatoire dans le cadre des piliers principaux Sociologie, Ethnologie, Psychologie et éducation et Géographie

Note 6

Réservé à des situations particulières. L'étudiant-e effectue une recherche empirique (de 2 à 9 crédits ECTS au maximum) qui conduit à la rédaction d'un rapport de recherche à condition que le travail de recherche soit dirigé par un-e membre du corps professoral, un-e chargé-e d'enseignement ou un-e maître assistant-e de l'Institut de psychologie et éducation, éventuellement en collaboration avec la direction d'un institut de recherche où se ferait un stage. Il fait l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant-e et l'enseignant-e responsable, accord qui fixe : les objectifs de la recherche, la nature, l'étendue, le nombre de crédits, la durée du travail à accomplir par l'étudiant-e et la date de remise, la forme du rapport final et celle de l'évaluation (note minimale exigée : 4).

Evaluation interne : les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement